

• (1300)

Étant donné la conception qui a été retenue, près de 95 p. 100 des matériaux de construction et des services pourront provenir du Canada. Mieux encore, 80 p. 100 pourraient être achetés aux fournisseurs locaux. C'est dire qu'il y aura des débouchés pour toute une gamme de produits et de services: béton, agrégats, acier, vente et location de matériel lourd, fabrication et finition d'acier d'armature, construction de routes d'accès au pont et toute une série de services, dont bon nombre sont une occasion idéale pour de petites entreprises locales.

La réaction initiale, à l'Île-du-Prince-Édouard en particulier, a été extrêmement positive. Fin-janvier, près de 400 entreprises de l'île avaient manifesté leur intérêt pour les travaux, et la plupart l'ont fait par l'entremise de l'office de développement des entreprises de l'Île-du-Prince-Édouard.

Un certain nombre d'entreprises ont déjà communiqué directement avec la société qui réalise le projet et la réaction a également été positive.

L'une des exigences clés, dans la réalisation du projet, est qu'il faut faire appel au maximum aux fournisseurs du Canada atlantique. En fait, la SCI est actuellement en train d'élaborer un plan de retombées industrielles qui doit être présenté au gouvernement fédéral et approuvé par lui avant que les contrats ne soient définitivement attribués.

Il ne fait aucun doute que la construction de ce pont aura d'importantes retombées économiques immédiates pour toutes les Maritimes et le reste du Canada. Ce serait toutefois négligence que de ne pas s'interroger sur le long terme. Quelles seront les retombées, à long terme? Lorsque le pont sera utilisé, il y aura des retombées substantielles. Le pont réduira sensiblement le temps nécessaire pour faire traverser les véhicules, les passagers et les marchandises entre les deux provinces. Le temps de traversée passera de la moyenne actuelle de plus d'une heure et demie à une quinzaine de minutes. Ce sera extrêmement avantageux pour tous les usagers.

Ce projet présente aussi un avantage auquel je n'avais pas pensé tout de suite jusqu'à ce qu'on me le signale: il permettra une très importante économie d'énergie. La consommation d'énergie sera en effet réduite à moins de un sixième de ce qui serait nécessaire si les traversiers étaient toujours en activité. Bien sûr, beaucoup d'autres

Initiatives ministérielles

secteurs de l'économie de l'Île-du-Prince-Édouard seront touchés, notamment le tourisme.

Le tourisme constitue la deuxième industrie en importance de la province, et on prévoit qu'il augmentera grâce à la relative facilité d'accès. Le pont lui-même, comme tant d'autres grands ouvrages qui ont été construits en Amérique du Nord, deviendra une attraction. Les touristes viendront en effet pour voir le pont et le traverser. Il attirera des visiteurs non seulement du Canada mais du monde entier.

Les autres principaux bénéficiaires seront les industries qui transportent leurs produits hors de l'île: l'agriculture, la pêche et tous les établissements de transformation connexes en bénéficieront sous forme de réduction des coûts de production, d'efficacité accrue et, très important, de plus grande fiabilité de livraison.

L'industrie du camionnage de l'Île-du-Prince-Édouard a déclaré publiquement qu'elle prévoit économiser jusqu'à 10 millions de dollars par année en conséquence directe de la construction du pont.

Il ne fait aucun doute que les arguments économiques en faveur du raccordement permanent sont solides et convaincants. À un coût minimum pour le contribuable, ce projet procurera des avantages à court et à long termes et un espoir de renouveau pour les citoyens de la plus petite province du Canada.

Il y a bien sûr des insulaires qui s'y opposent, craignant que le pont ne change le style de vie et le caractère unique de la province. Les habitants du Cap-Breton avaient exprimé des craintes similaires avant la construction de la chaussée de Canso. Or, le caractère distinctif de cette région n'a pas diminué depuis toutes ces années. Le tourisme et ses autres industries en ont clairement bénéficié.

Le pont constituera bien sûr un changement pour l'Île-du-Prince-Édouard, mais je pense que ce sera un changement pour le mieux.

Je crois que les générations à venir d'habitants de la province auront tout lieu de remercier ceux qui auront eu la prévoyance et la détermination de tout faire pour assurer la réalisation de ce grand ouvrage technique.

M. Pat Nowlan (Annapolis Valley—Hants): Monsieur le Président, j'ai écouté attentivement le secrétaire parlementaire.